

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14598**

Intitulé

Manager en hôtellerie internationale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Association institut Vatel - groupe Vatel

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334p Gestion touristique et hôtelière

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager en Hôtellerie Internationale est amené à diriger des services opérationnels existant dans la grande hôtellerie internationale. Citons-en quelques-uns : restaurant, bar, service étages, réception, hébergement, gouvernante, commercial, banquets & conférences, comptabilité, contrôle restauration, personnel, formation, spa & wellness, etc... Il est placé sous les ordres du Directeur de l'hôtel et de son adjoint. Il est un chef de service gérant plusieurs employés, agents de maîtrise ou cadres suivant l'importance de l'établissement. Il est responsable de la bonne marche de son service et comptable des résultats.

La certification a pour but de valider les capacités et compétences généralement requises pour exercer des fonctions de : assistant manager, manager de service, directeur de petites et moyennes unités hôtelières.

Un manager doit posséder les capacités et compétences suivantes :

- Savoir coordonner une équipe de travail, organiser, ordonner, vérifier et évaluer les tâches de ses employés,
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire
- Vendre un produit hôtelier ou de restauration, démarcher une clientèle et négocier de nouveaux marchés
- Utiliser les systèmes informatiques pour l'établissement des prévisions et le calcul des ratios de rentabilité
- Posséder le sens de la relation et de la communication avec la clientèle nationale ou étrangère
- S'exprimer correctement en langues étrangères, par écrit et en conversation
- Capacité d'écoute, d'analyse et savoir convaincre avec le sens de l'équité
- Savoir juger et évaluer la performance professionnelle de ses collaborateurs,
- Pouvoir transmettre son savoir et son expertise, montrer l'exemple

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Chaines hôtelières nationales et internationales; production industrielle en restauration collective; exploitation hôtelière et de restauration;

Directeur de la restauration, Responsable de la gestion clientèle, Directeur de l'hébergement, Chef de réception hôtelière, Responsable de formation, Responsable des ventes, Assistant marketing, Chef de secteur, Exploitant hôtelier restaurateur, Chef de restauration commerciale,

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1401 : Assistance de direction d'hôtel-restaurant

G1703 : Réception en hôtellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Après un parcours de formation de trois ans en centre et de stages d'application en entreprises, la réussite à des examens écrits et oraux, et la soutenance d'un mémoire de stage.

La certification comporte trois composantes :

- composante théorique comprenant un contrôle continu en disciplines générales (gestion, marketing, ressources humaines, langues, technologies professionnelles) et un examen terminal
- composante pratique s'appuyant sur les mises en situations professionnelles dans le centre et les stages obligatoires en entreprise
- composante de synthèse correspondant à la rédaction d'un mémoire sur les missions menées en stage et soutenance orale.

2. Après validation des acquis de l'expérience du postulant:

- dossier décrivant ses activités passées et présentes
- justificatifs des emplois, des diplômes, des stages
- entretien approfondi devant la commission de validation.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur de l'école Vatel Directeur des études Professeur des enseignements professionnels 1 hôtelier indépendant et/ou de chaîne volontaire 1 hôtelier de chaîne et/ou de complexe touristique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Directeur de l'école Vatel Directeur des études Professeur des enseignements professionnels 1 hôtelier indépendant et/ou de chaîne volontaire 1 hôtelier de chaîne et/ou de complexe touristique
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Directeur de l'école Vatel Directeur des études Professeur des enseignements professionnels 1 hôtelier indépendant et/ou de chaîne volontaire 1 hôtelier de chaîne et/ou de complexe touristique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		Directeur de l'école Vatel Directeur des études Professeur des enseignements professionnels 1 hôtelier indépendant et/ou de chaîne volontaire 1 hôtelier de chaîne et/ou de complexe touristique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : licence de management hôtelier, licence professionnelle, Autres certifications : licence de management hôtelier, licence professionnelle, Texte réglementaire : Convention avec l'Université de Perpignan Via Domitia	bachelor degree in hotel management, bachelor degree in tourism

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Manager en hôtellerie internationale, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Manager en hôtellerie internationale" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 05 août 2018.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Manager en hôtellerie internationale" avec effet au 06 juillet 2011 jusqu'au 14 avril 2017.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

70 titulaires de la certification par an et par école en moyenne

Autres sources d'information :

Enquête de situation professionnelle, Association des anciens élèves

Lieu(x) de certification :

Association institut Vatel - groupe Vatel : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Association institut Vatel - groupe Vatel : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) [Nîmes]

Association institut Vatel - groupe Vatel : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Association institut Vatel - groupe Vatel : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Institut Vatel - 8 rue Duhamel – BP 2013 – 69227 LYON Cedex 02

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Instituts Vatel de : Paris, Lyon, Nîmes, Bordeaux, Bruxelles, Madrid, Martigny

Historique de la certification :

Certification précédente : Manager en hôtellerie internationale